



SUMER AGRICOLE 2010

Surveillance Médicale des Expositions aux Risques professionnels

Les expositions professionnelles des salariés agricoles des Organismes Professionnels Agricoles

En France, les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) sont nombreuses et peuvent intervenir à plusieurs niveaux : la défense des agriculteurs (les syndicats par exemple), l'aide à l'exercice du métier et à la conduite de l'exploitation agricole et, enfin, la mise en œuvre de la politique agricole.

Pour les besoins de notre enquête SUMER 2010, plus de 700 salariés de ces organisations professionnelles ont répondu présents. Les résultats vous sont présentés ici, dans la 9^e édition de ce bulletin MSA.

À la lecture, nous pouvons retenir que ces salariés sont confrontés à des risques élevés de tensions au travail : contrôles informatisés des activités, situations de tensions régulières ou permanentes avec le public accueilli, obligation de se dépêcher pour accomplir une tâche... Découvrez le détail dans notre enquête.

À noter que le travail prolongé sur écran est déclaré en régression pour ces salariés d'OPA. Il reste néanmoins la première contrainte physique constatée, avec 8 salariés sur 10 concernés. En vous souhaitant une bonne lecture sur papier, ou sur écran.

- Le mot du Dr Michel Gagey
- Des contraintes horaires stables entre 2003 et 2010
- Une pression temporelle au travail plus importante que pour les autres salariés agricoles
- Des contraintes relationnelles élevées : plus de tensions et d'agressions déclarées par les salariés des OPA
- Un risque de sanction salariale plus fréquent que pour les autres salariés agricoles
- Le travail prolongé sur écran régresse, les gestes répétitifs à fréquence élevée augmentent
- Une exposition à des risques biologiques majoritairement par contact avec un réservoir humain
- Agents chimiques : une exposition essentiellement à des produits de nettoyage
- Avis du médecin du travail sur la qualité du poste de travail : globalement favorable pour l'ensemble des contraintes
- Synthèse

■ Dr Véronique Maeght Lenormand
maeght-lenormand.veronique@ccmsa.msa.fr
Tél. : 01 41 63 72 27

■ Mathias Tourne
tourne.mathias@ccmsa.msa.fr
Tél. : 01 41 63 71 55

Retrouvez toute
la documentation
Santé-Sécurité au Travail
de la MSA sur le site :

ssa.msa.fr

Dr Michel Gagey
Directeur de la Santé-Sécurité au Travail
CCMSA



Le secteur des Organismes Professionnels Agricoles (OPA) représente 30 % (180 123) de la population salariée agricole effectuant plus de 120 jours de travail par an.

Il regroupe les organismes de mutualité agricole (MSA, Groupama...) (28 025 salariés ; 16 %), du crédit agricole (74 436 salariés ; 41 %) et d'autres organismes professionnels agricoles (chambres d'agriculture, organismes de services d'aide à la personne...) (77 662 ; 43%).

713 salariés agricoles travaillant au sein d'OPA ont répondu au questionnaire SUMER en 2010.

Les données ont été redressées selon les caractéristiques des salariés, des médecins enquêteurs et de la fréquence des visites médicales, comme expliqué dans la fiche N° 0 « Méthode et bilan 2010 de l'enquête SUMER ».

Des contraintes horaires stables entre 2003 et 2010

Les contraintes de temps de travail des salariés des OPA sont restées globalement stables entre 2003 et 2010 (tableau 1).

Les contraintes les plus fréquentes concernent le travail durant le week-end et les semaines longues de travail.

Trois salariés sur dix déclarent avoir souvent travaillé certains jours ou certaines semaines plus longtemps que l'horaire officiellement prévu sans compensation (contre deux salariés sur dix tous secteurs agricoles confondus en 2010).

Tableau 1. Répartition du nombre de salariés agricoles du secteur des OPA exposés à des contraintes horaires en 2003 et 2010 (en %)

	2003	2010
Semaine dépassant 40 heures de travail	23,0	20,8
Travail en équipes (travail posté)	2,1	3,3
Travail de nuit (entre 0h et 5h)	3,0	5,6
Travail le samedi, même occasionnellement	46,0	45,9
Travail le dimanche ou jours fériés, même occasionnellement	20,1	20,2
Pas les mêmes horaires tous les jours	13,4	17,8
Travail certains jours ou semaine au-delà de l'horaire officiellement prévus sans compensation	32,8	30,9
Repos hebdomadaire > 48 heures consécutives	96,7	96,5
Astreintes	11,0	7,2

« source : Fichier enquête SUMER 2010, statistique publique, DARES »

Une pression temporelle au travail plus importante que pour les autres salariés agricoles

Les contraintes de rythme de travail demeurent stables entre 2003 et 2010, à l'exception des normes de production à atteindre en une journée au plus qui augmentent de 9 points. Au total, quatre salariés sur dix cumulent au moins 3 contraintes de rythme de travail imposé (tableau 2).

Plus que les autres salariés agricoles, le rythme de travail des salariés des OPA dépend de la demande extérieure obligeant à une réponse immédiate pour

près de deux tiers d'entre eux. Ils interrompent davantage la tâche en cours pour une autre non prévue et doivent se dépêcher pour accomplir leur travail.

Ils sont également plus souvent soumis que les autres salariés agricoles à des contrôles informatisés de leur activité et/ou à une surveillance hiérarchique (figure 1).

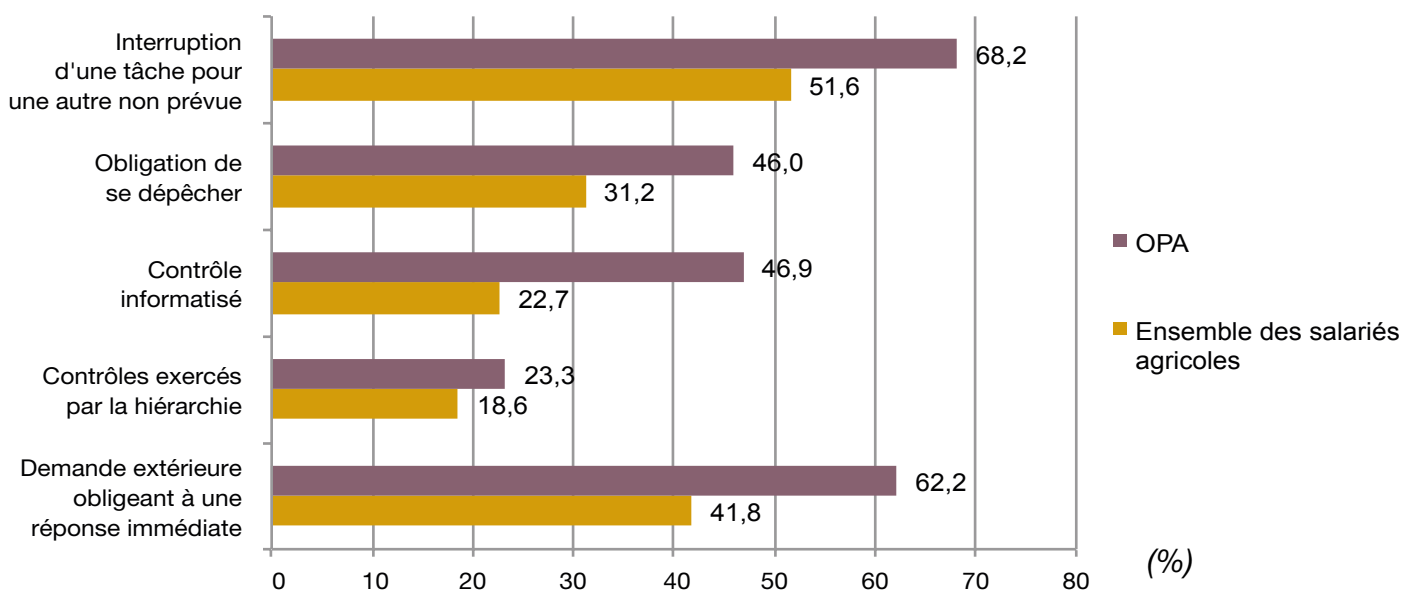
Tableau 2. Proportion de salariés agricoles du secteur des OPA exposés à des contraintes de rythme de travail en 2003 et 2010 (en %)

	2003	2010
Au moins 3 contraintes de rythme imposé*	38,6	39,5
Cadence automatique (machine, déplacement d'un produit)	0,6	1,3
Normes de production à respecter en 1 heure au plus	9,4	13,8
Normes de production à respecter en 1 journée au plus	33,5	42,3
Demande extérieure obligeant à une réponse immédiate	65,9	62,2
Contrôles ou surveillances exercés par la hiérarchie	21,9	23,3
Contrôle ou suivi informatisé	45,2	46,9
Obligation de se dépêcher pour faire son travail	44,2	46,0
Impossibilité de faire varier les délais fixés	31,3	29,4
Interruption d'une tâche pour en faire une autre non prévue	68,2	68,2
Régler personnellement un incident	70,0	68,6

« source : Fichier enquête SUMER 2010, statistique publique, DARES »

*déplacement automatique d'un produit ou d'une pièce et/ou cadence automatique d'une machine, autres contraintes techniques, dépendance immédiate vis-à-vis du travail d'un ou plusieurs collègues, normes de production ou délais à respecter en une heure au plus, normes de production ou délais à respecter en une journée au plus, demande extérieure obligeant à une réponse immédiate, contrôles ou surveillances permanents exercés par la hiérarchie, contrôle ou suivi informatisé.

Figure 1. Proportion de salariés agricoles soumis à des contraintes de rythme de travail en 2010 au sein des OPA et tous secteurs agricoles confondus (en%)



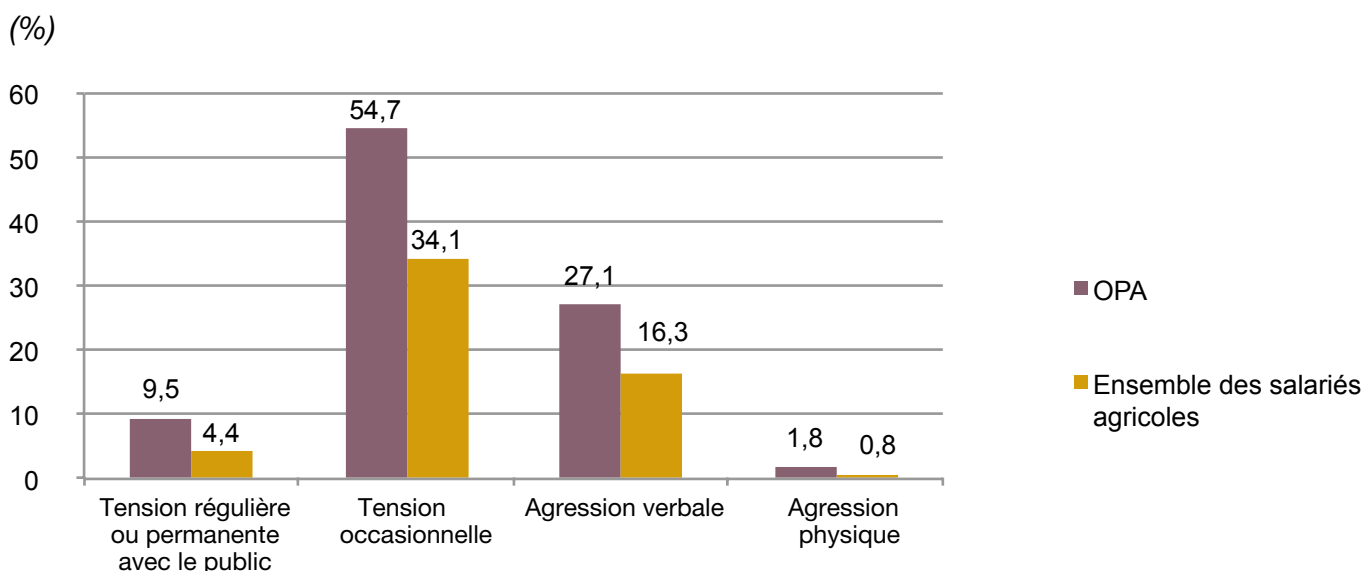
« source : Fichier enquête SUMER 2010, statistique publique, DARES »

Des contraintes relationnelles élevées : plus de tensions et d'agressions déclarées par les salariés des OPA

L'exposition des salariés des OPA à des contraintes relationnelles de la part du public ou au sein même de l'entreprise (collègues, supérieurs hiérarchiques) est particulièrement élevée. Près de neuf salariés sur dix des OPA œuvrent directement au contact du public (en face à face et/ou par téléphone). Les tensions dans les rapports avec le public concernent près de deux tiers de l'ensemble des salariés des OPA, contre quatre salariés agricoles

sur dix en moyenne : au total, 10% des salariés des OPA vivent des situations de tension régulière ou permanente avec le public et 55% de manière occasionnelle. Plus d'un quart des salariés déclarent avoir déjà subi au cours des douze derniers mois des agressions verbales du public, des collègues ou de la hiérarchie, proportion très supérieure à la moyenne des salariés agricoles, et près de 2 % des agressions physiques (figure 2).

Figure 2. Proportion de salariés agricoles soumis à des situations de tension avec le public et d'agression en 2010 au sein des OPA et tous secteurs agricoles confondus (en%)



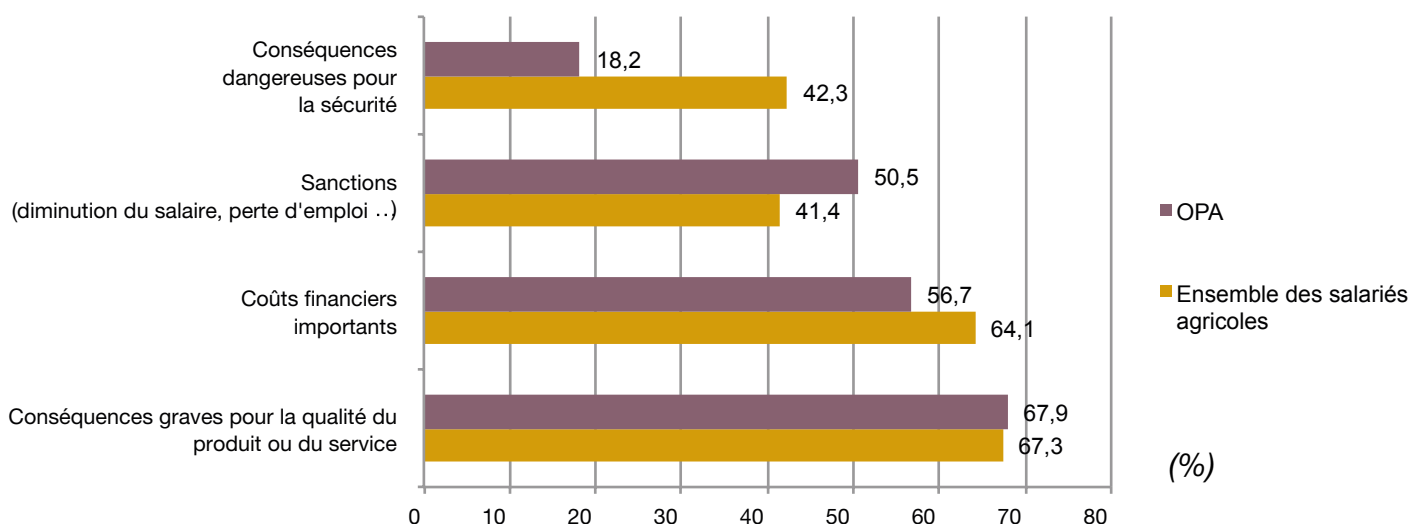
« source : Fichier enquête SUMER 2010, statistique publique, DARES »

Un risque de sanction salariale plus fréquent que pour les autres salariés agricoles

Les salariés des OPA sont davantage concernés que les autres salariés agricoles par des sanctions financières à leur égard en cas d'erreur dans le travail (51 % d'entre eux y sont exposés contre 41 % pour l'ensemble des salariés agricoles) (figure 3).

Des conséquences graves pour la qualité de service ou du produit sont citées par plus de deux tiers des salariés.

Figure 3. Impact d'une erreur dans le travail en 2010 (en %)



« source : Fichier enquête SUMER 2010, statistique publique, DARES »

Le travail prolongé sur écran régresse, les gestes répétitifs à fréquence élevée augmentent

Parmi l'ensemble des contraintes physiques, le travail sur écran représente la contrainte physique la plus fréquente chez les salariés des OPA : plus de huit salariés sur dix travaillent sur écran (tableau 3).

Mais ceux-ci y consacrent moins de temps : la proportion de salariés travaillant sur écran pendant plus de 20 heures par semaine passe de 60 % en 2003 à 47 % en 2010 (figure 4).

Les salariés des OPA sont également fréquemment soumis à des contraintes cervicales (30 % des salariés sont exposés à une position fixe de la tête et du cou pendant plus de 20 heures par semaine) ainsi qu'à la réalisation de gestes répétitifs à cadence élevée : ceux-ci concernent davantage de salariés en 2010 (18 %) qu'en 2003 (6%).

Tableau 3. Proportion de salariés agricoles du secteur des OPA exposés à des contraintes physiques en 2003 et 2010 (en %)

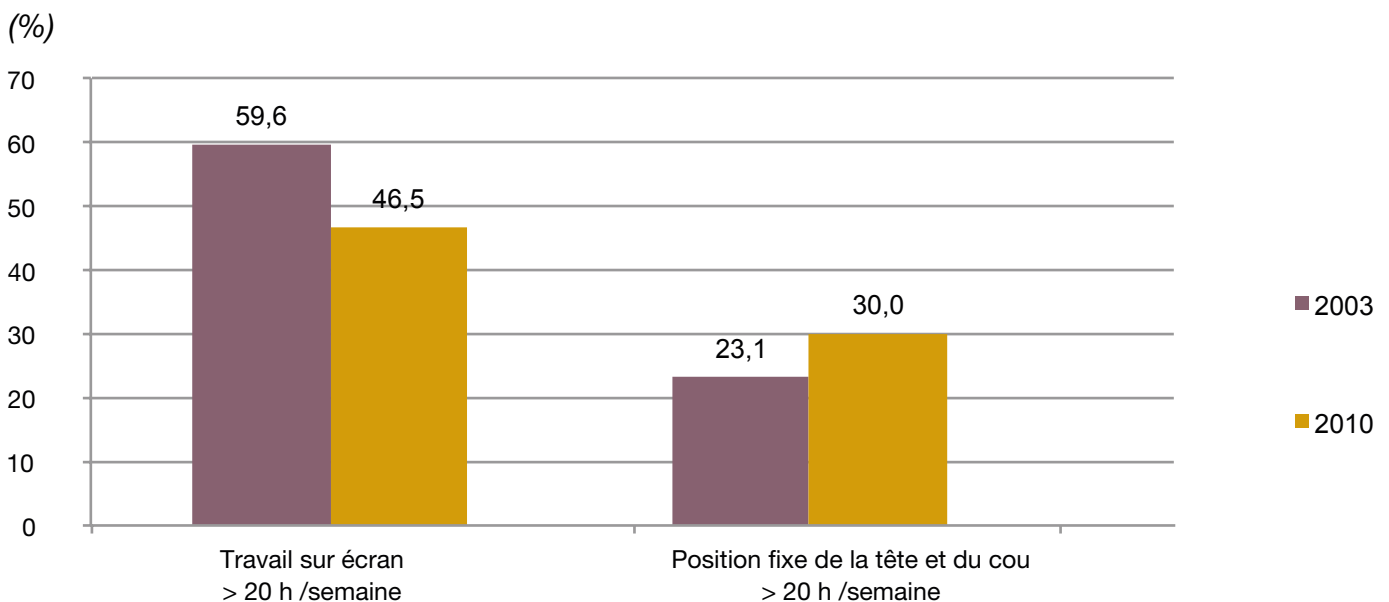
	Toutes durées	
	2003	2010
Travail sur écran (en continu ou discontinu)	84,3	81,0
Contraintes posturales et articulaires	62,1	64,9
Position debout ou piétinement	15,1	20,4
Déplacements à pieds	26,3	15,8
Position accroupie, en torsion	19,3	12,9
Gestes répétitifs à cadence élevée	6,2	18,1
Position à genoux	5,4	6,5
Position fixe de la tête et du cou	42,7	43,7
Maintien de bras en l'air	5,5	7,3

Suite du tableau 3

	Toutes durées	
	2003	2010
Conduite sur la voie publique	36,1	38,8
Manutention manuelle de charges	22,0	10,6
Nuisances sonores	13,7	9,6
Nuisances thermiques	4,2	4,2
Travail avec machines et outils vibrants	1,5	0,2

« source : Fichier enquête SUMER 2010, statistique publique, DARES »

Figure 4. Proportion de salariés agricoles du secteur des OPA exposés plus de 20 heures par semaine au travail sur écran et à des contraintes cervicales en 2003 et 2010 (en%)



« source : Fichier enquête SUMER 2010, statistique publique, DARES »

Une exposition à des risques biologiques majoritairement par contact avec un réservoir humain

16% des salariés des OPA ont été exposés potentiellement à des risques biologiques en 2010. Cette proportion est deux fois plus élevée par rapport à 2003 (8%).

Parmi les différentes situations d'exposition, le risque de contamination respiratoire et le contact étroit avec les personnes ont été cités par plus de la moitié des salariés concernés (tableau 4).

Trois quart des salariés exposés le sont par contact avec un réservoir humain, notamment lors de la réalisation de soins d'hygiène, de nursing, d'assistance à la personne ou de ménage...

Tableau 4. Proportion de salariés du secteur des OPA exposés à des agents biologiques en 2010 (en %)

	Total exposé
Exposition potentielle à des agents biologiques	16,1
Réservoir humain	11,9
Réservoir animal	5,0
Réservoir environnemental	1,1
Exposition délibérée à des agents biologiques	0,4

« source : Fichier enquête SUMER 2010, statistique publique, DARES »

Tableau 5. Tâches exposantes à un risque biologique par contact avec un réservoir humain et voies de contamination possibles en 2010 (en %)

	Total exposé
Type d'activité	
Soins d'hygiène, nursing, assistance à la personne	50,7
Soins médicalisés non invasifs	2,2
Soins médicalisés avec gestes invasifs	0,1
Autres types de tâches (maintenance, ménage...)	17,8
<i>Non précisé</i>	38,7
Modes d'exposition	
Contamination respiratoire	58,2
Exposition aux liquides et tissus biologiques	41,4
Contact rapproché et fréquent avec la personne	53,2
<i>Non précisé</i>	28,9

« source : Fichier enquête SUMER 2010, statistique publique, DARES »

Lecture du tableau : parmi les salariés des OPA en contact avec un réservoir humain, 50,7% effectuent des soins d'hygiène, de nursing ou d'assistance à la personne ; parmi les salariés des OPA en contact avec un réservoir humain, 58,2% ont un risque de contamination respiratoire.

Agents chimiques : une exposition essentiellement à des produits de nettoyage

L'exposition des salariés des OPA à des agents chimiques est restée stable entre 2003 (13%) et 2010 (14%).

Les produits ménagers (eau de javel et tensioactifs) sont les produits les plus fréquemment utilisés par les salariés de ce secteur (tableau 6).

Tableau 6. Proportion de salariés agricoles du secteur des OPA exposés à des agents chimiques en 2010 au cours de la dernière semaine travaillée* (en %)

	Total exposé
Au moins un agent chimique**	14,1
Eau de javel	9,4
Tensioactifs (anioniques, cationiques et non ioniques)	8,1
Ammoniac et solutions aqueuses	3,0
Ethanol	1,3
Bases fortes (vapeurs de soude, de potasse...)	1,0
Acides organiques (acide acétique, formique, maléique, lactique...)	1,0

« source : Fichier enquête SUMER 2010, statistique publique, DARES »

*Ne figurent dans le tableau que les produits chimiques pour lesquels le taux d'exposition est d'au moins 1 %.

** Exposition à au moins un agent chimique parmi l'ensemble des produits et familles de produits listés dans le questionnaire SUMER 2010.

Avis du médecin du travail sur la qualité du poste de travail : globalement favorable pour l'ensemble des contraintes

La qualité de l'organisation du travail, de la prévention des risques physiques, biologiques et chimiques, ont été estimées globalement bonnes par le médecin du travail en comparaison à l'ensemble des salariés agricoles :

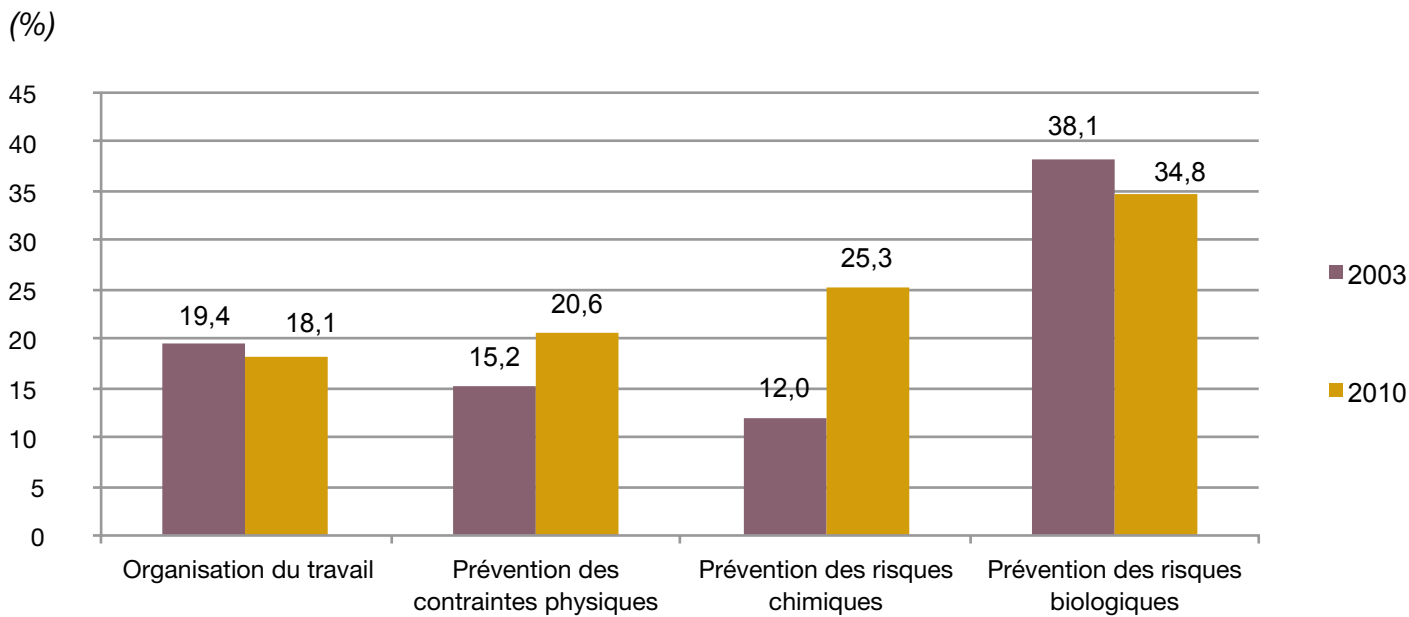
- un cinquième des salariés des OPA exposés à des contraintes physiques ne bénéficie pas d'une prévention suffisante contre un tiers pour l'ensemble des salariés agricoles,
- un tiers des salariés des OPA exposés à des agents biologiques ne dispose pas d'une

prévention suffisante contre quatre salariés agricoles sur dix en moyenne,

- et un quart des salariés des OPA exposés à des agents chimiques ne bénéficie pas d'une prévention satisfaisante contre quatre salariés agricoles sur dix en moyenne.

Un jugement défavorable sur la qualité de la prévention des risques chimiques a été plus souvent rapporté par le médecin du travail par rapport à 2003 (figure 5).

Figure 5. Proportion de salariés agricoles du secteur des OPA exposés dont la prévention des expositions a été jugée mauvaise ou très mauvaise par le médecin du travail en 2010 (en %)



« source : Fichier enquête SUMER 2010, statistique publique, DARES »

Synthèse

Les salariés des OPA sont confrontés à des risques élevés de tensions au travail : obligation de se dépêcher pour accomplir le travail, travail morcelé, délais courts à respecter, contrôle ou surveillance de l'activité, risques d'agression.

Les principales contraintes physiques sont liées au travail sur écran, associant généralement contraintes cervicales et gestes répétitifs. Ces salariés se distinguent également des autres salariés agricoles par la nature du réservoir d'agents biologiques (réservoir humain), du fait d'un contact rapproché avec le public ou avec les usagers.

Publications SUMER AGRICOLE 2010

Déjà parues :

- N° 0 : Méthode et bilan 2010 de l'enquête SUMER.
- N° 1 : Les contraintes organisationnelles et relationnelles des salariés agricoles.
- N° 2 : Les expositions professionnelles des salariés agricoles à des nuisances physiques.
- N° 3 : Les expositions professionnelles des salariés agricoles à des agents biologiques.
- N° 4 : Les expositions professionnelles des salariés agricoles à des agents chimiques.
- N° 5 : Les expositions professionnelles des salariés agricoles en Culture-Elevage.
- N° 6 : Les expositions professionnelles des salariés agricoles des travaux forestiers.
- N° 7 : Les expositions professionnelles des salariés agricoles de la coopération.
- N° 8 : Les expositions professionnelles des salariés agricoles des Organismes Professionnels Agricoles

A paraître :

- N° 9 : Les expositions professionnelles des salariés agricole des entreprises paysagistes et de reboisement

Contributeurs :

Dr Michel Gagey, Sylvie De La Fabrègue, Emma Rigaud, Nicolas Viarouge.

Coordination graphique et diffusion :

Solenn Guénéhec, Service promotion des politiques sociales.

Conception graphique :

PAO CCMSA.

Crédits photos :

CCMSA Image, Droits Réservés.

La MSA intervient pour la Santé-Sécurité au Travail des exploitants, salariés, employeurs et chefs d'entreprises agricoles. Elle agit pour améliorer les conditions de travail et prévenir les risques en agriculture.

Les conseillers en prévention, les médecins et les infirmiers du travail sont là pour vous aider à trouver des solutions de prévention adaptées à votre situation.



ssa.msa.fr

La bibliothèque en ligne
de la prévention agricole



L'essentiel & plus encore